

DE L'ARGENT JETÉ À LA POUBELLE !



ALERTE !
Arrêtez de jeter
votre argent à la
poubelle !

2 MILLIONS d'euros jetés
dans le bac jaune !

Le bac jaune est exclusivement destiné
aux emballages ménagers et aux papiers, triez-les :

-  En vrac et non dans des sacs
(Par sécurité les sacs ne sont pas ouverts)
-  Sacs d'Ordures Ménagères interdits
-  Non emboîtés
(La technologie actuelle ne sait pas trier
différentes matières emboîtées)

Visite virtuelle du centre de tri

Parce que le TRI est l'affaire de tous, **ENGAGEZ-VOUS à faire les bons gestes !**

Dans l'objectif d'améliorer la qualité du tri et de sensibiliser aux consignes et aux bons gestes, le Sydetom66 et la Communauté des Communes Conflent Canigó mènent des actions techniques correctives et des actions de communication sur l'ensemble du territoire.

Sur notre commune, à la suite de contrôles « qualité » de la collecte des bacs jaunes, il a été observé que ceux-ci sont très souvent souillés par des objets et des sacs d'ordures ménagères. Il a aussi été constaté que beaucoup d'emballages sont jetés en sac ou emboîtés les uns dans les autres.

Tous les bacs jaunes souillés et tous les emballages mal triés (jetés en sac ou emboîtés) ne seront pas recyclés mais détournés vers l'usine d'incinération en générant des coûts de traitement importants.

Gardons à l'esprit que plus d'emballages et de papiers bien triés et recyclés c'est moins de déchets incinérés et plus de matière à réutiliser.

Trier, c'est facile !